MJ-SYNERGIE
22 Rue du Cordier
B.P. 107
01003 Bourg en Bresse
Traitement du 4 nov. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire
(Nom, adresse)

MJ-SYNERGIE
Maître François-Charles DESPRAT
22 Rue du Cordier
B.P. 107
01003 Bourg en Bresse

Créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Mandataire du créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

141111
FAMILIALE HUMANITAIRE INTERNATIONALE
Association
2 Rue Brillat Savarin
01160 PONT-D'AIN

Procédure
Date du Jugement

2 novembre 2026

Nature du Jugement

Redressement judiciaire

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincére)